domandia do

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

commerce franco-espagnol

Le récent voyage du roi d'Espagne à Paris a une double signification. Il marque d'une part la fin d'une période de froideur qui a pesé trop longtemps sur les rela-tions politiques entre l'Espagne et la France, par suite des procédés un peu inattendus, il faut bien le dire, de certains représentants de la péninsule au Maroc : les agis-sements des consuls et des chargés d'affaires espagnols à l'égard de nos nationaux, désavoués non sans quelque mollesse par le gouvernement, n'ont pas toujours été empreints d'une correction absolue. Mais le souvenir de ces malentendus doit être écarté, puisqu'un traité définitif conclu dans le même esprit de sincérité et de loyauté, est intervenu.

D'autre part, ce voyage témoigne sans nul doute d'un vif désir de voir se multiplier entre la Fran-ce et l'Espagne des liens commerciaux aujourd'hui trop làches. Les échanges franco-espagnols ne sont pas aussi suivis qu'ils devraient l'être, et il est certain que l'entente amicale attestée par la visite d'Alphonse XIII sera accompagnée de pourparlers en vue de l'établisse-ment d'un traité de commerce entre les deux puissances voisines. Un accord politique est logiquement le prélude d'un accord économique. La cordialité de la réception faite au roi d'Espagne, les entretiens qui ont eu lieu durant son séjour dans la capitale, ont préparé le terrain. Les vœux exprimés depuis longtemps par les Cham-bres de commerce intéressées donnent des preuves de la sympathie que rencontreront, en France comme en Espagne, toutes les tentatives qui seront faites pour réviser des faxes douanières quasiment prohibitives, pour réduire des tarifs vraiment excessifs.

Certaines des questions à étudier sont particulièrement complexes et une bonne volonté mutuelle est indispensable pour arriver à un résultat positif sans mécontenter les deux parties en cause. De larges concessions, à ce point de vue, sont à envisager. L'Espagne a les meilleures raisons de ne pas mécontenter la France. Et, celle-ci a, de son côté, d'excellents motifs de s'attacher attentivement à la prospérité économique de l'Espagne. Son portefeuille contient des valeurs espagnoles pour une somme respectable: près de cinq milliards cinq cents millions, auxquels il est juste d'ajouter les capitaux engagés dans les entreprises industrielles; et faute de capitaux, d'ailleurs, nos voisins n'exploitent pas bon nombre de leurs richesses naturelles, — les richesses minières notamment.

Il y a un très grand intérêt à ce que le marché espagnol, dont l'importance n'est pas contestable et s'accroît constamment, soit largement ouvert à nos nationaux et que ceux-ci puissent lutter à armes égales contre l'infiltration de plus en plus sensible des produits allemands notamment. Nous avons une situation géographique privilégiée; et il est cependant indéniable que le chiffre global de nos affaires avec nos voisins pyrénéens à plutôt une tendance à demeurer stationnaire. On ne saurait en effet considérer comme un accroissement de trafic les quelques millions d'augmentation enregistrés au cours des deux ou trois dernières années, alors que l'importance de nos échanges mondiaux progresse notablement. Si nous ne voulons pas nous laisser enlever un débouché, dont l'intérêt s'affirme de plus en plus, par de redoutables adversaires, si nous ne voulons pas laisser s'implanter définitivement chez nos voisins immédiats des influences commerciales étrangères, il est grand temps d'agir. On le peut sans qu'aucun des deux pays s'expose

à de vives récriminations de ses nationaux, les produits à échanger étant fréquemment différents.

Les compensations indispensa-bles seront envisagées par les représentants des deux pays qui, actuellement, s'efforcent de trou-ver un terrain d'entente, de mettre au jour, par le jeu des concessions réciproques, un arrangement commercial viable, de terminer une guerre douanière dommageable à la France et à l'Espagne.

Adrien DARIAC, Député de l'Orne.

CHAMBRE DES DÉPUTES

Séance du 2 Juin 1913

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

M. Augagneur pose une question au ministre de l'intérieur et au ministre de la guerre, au sujet de l'attitude du sous-préfet et du général de Tlemcen au cours d'une manifestation organisée en faveur du service de 3 ans.

Après réponse des ministres, l'ordre du jour pur et simple est voté par 332 voix contre 225. M. Le Hérissé expose ensuite que la Commission de l'armée a accepté

le service de 3 ans : il demande à la Chambre de voter le projet.

M. Chautemps combat le projet qu'il considère comme une œuvre de désorganisation au point de vue financier. Il fait la critique de ce projet qui est contraire aux sentiments du pays. Un vif incident se produit lorsque M. Chautemps déclare que l'incurie a présidé à la loi de 1905. Le général Pau, chef d'Etat major, veut se retirer de la Chambre pendant que la droite proteste contre M. Chautemps qui

est applaudi par tous les républi-M. Jaurès proteste contre le geste du chef d'Etat major et il dépose une motion invitant le Gouvernement à faire respecter par ses

commissaires la liberté de discus-Après explication du ministre de la guerre, l'incident est clos.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain. Et la séance est levée.

Marianne à Lutèce

A l'exercice des élèves des classes de déclamation, qui a eu lieu à l'ancienne salle de la Société des concerts, faubourg Poissonnière, on donnait de très importants fragments de « Britannicus » et de « Tartuffe ». Le public, assez clairsemé pour la tragédie, est devenu plus dense pour la comédie. Mais il n'y avait rien de bien saillant, et le «Ron-Ron» classique allait son train quand, tout à coup, la salle s'anime, écoute, regarde avec une attention croissante...

C'est la scène de Marianne et de Valère, à laquelle se mêle Dorine. Il y a une Marianne ravissante, vraiment jeune, fraîche, dix-sept printemps, un cou de cygne, un visage du temps, des gestes, une voix exquise, de la malice plein ses yeux! Et elle s'appelle Lutès... Pardieu! Elle est de Paris!

UN CONCURRENT SÉRIEUX

» R «

Le premier ministre d'Australie, sir Andrew Fisher, a un singulier concurrent aux élections législatives.

Ce candidat n'est autre que le boxeur Wienholt. Dédaignant les vains discours et les promesses fallacieuses, il se contente de proposer aux électeurs assemblés deux ou trois rounds de boxe.

Un poing, c'est tout. Telle est sa

Le plus curieux, c'est que cette bizarre candidature a beaucoup de succès et que le ministre craint sérieusement d'être mis « knock-out » par le boxeur Wienholt.

AU BON VIEUX TEMPS

Et la guillotine fonctionnait tou-

Pauvre M. Deibler !... Car je vois

que c'est lui que l'on plaint... On le plaint d'avoir dû renoncer momentanément, pour l'ennui de ses partenaires, aux petites parties de manille (trente-quatre liés) qu'il mène, chaque soir, dans un estaminet de l'avenue de Versailles.

Que dirait cependant notre Anatole national si, comme autrefois, Monsieur de Paris, il était tenu d'opérer par le feu, par la roue, par la fourche et la hache,— et de savoir écarteler, flageller, découper proprement une paire d'oreil-

Il est vrai que le bourreau béné-ficiait alors de certains avantages auxquels l'honorable M. Deibler ne possède aucun droit.

Les jours de « première » - et de « dernière » aussi, l'exécuteur de jadis recevait l'hommage d'une tête de porc... Allusion délicate! Les animaux errants devenaient sa propriété. Il les gardait ou les

vendait à sa guise. Il avait le privilège de louer aux débitants de boissons des «places»

avoisinant le lieu du supplice et que ceux-ci payaient fort cher. Enfin, il prélevait un impôt sur les filles publiques!

M. Castillard lui-même n'oserait plus aujourd'hui pousser les choses jusque-là.

Art et Milieu

Beaucoup de gens estiment qu'un peu de misère est indispensable à faire éclore le génie.

Et cette opinion, tout au moins, console d'avoir laissé quelques grands hommes mourir de faim. Richard Wagner ne la partagait

Dans un ouvrage qui vient de paraître, M. Ferdinand Pioul rapporte que le compositeur de Parsifal disait un jour à Liszt :

« J'ai mes faiblesses. J'adore les beaux meubles et les tapis luxueux. J'aime m'habiller de velours et de soie pour le travail. Quand je me jette dans la fantaisie, dans l'imaginaire, il faut que ma fantaisie, mon imagination soient soutenues. Je ne saurais me coucher sur la paille et boire du mauvais cognac...

« J'éprouve la nécessité impérieuse d'être caressé, d'une manière ou d'une autre, si je veux réussir l'œuvre si difficile qui consiste à créer un univers inexis-

« Mes nerfs ont besoin de splendeur, de lumière...»

Wagner conclut:

« Et le monde me doit ce dont 'ai besoin!"

Parole terriblement orgueilleuse! Mais que Wagner avait peutêtre le droit de prononcer.

Le Divan

Il n'est bruit dans le tout-Beyrouth que de la mésaventure arrivée à une personnalité notoire du monde commercial, que par discrétion nous appellerons Mohammec.

Ce Mohammec, en rentrant chez lui à l'improviste, trouva sa douce trois-quarts (il avait quatre femmes) en conversation particulièrement intime avec son principal commis. Ils étaient mollement étendus, à la mode orientale, sur un divan, témoin muet de leurs épanchements sentimentaux.

Justement ennuyé de l'incident Mohammec va trouver le cadi et lui demande conseil: « Répudiez votre femme, dit le ma-

- Impossible. C'est le joyau de

mon harem. -- Alors, renvoyez votre commis.

-- Que me demandez-vous là! Ce serait la ruine immédiate. Il connait mieux mes affaires que moi-même.

ami, j'y perds mon arabe. Débrouillez-vous comme vous pourrez. »

Au bout de quelques jours, le cadi rencontre Mohammec, le sourire aux lèvres et la figure épanouie :

« Eh bien! lui demande-t-il, votre affaire s'est-elle arrangée? En somme, qu'avez-vous fait ? Vous ne vouliez vous débarrasser ni de votre commis, ni de votre femme.

- C'est bien simple, répond Mohammec, j'ai enlevé le divan. »

Publicité

Avenue Daumesnil, collé sur la vitre d'un débitant de vins, nous avons eu la bonne fortune d'apercevoir cet

« A partir du 15 avril prochain, Mme B..., pédicure-manucure, s'installera même rue, en face, au nº 84.

« A l'occasion de cet agrandisse ment, du 15 au 20 avril, à titre de prime, il sera offert, soit un flacon de coricide « Mad », soit l'ablation gratuite d'un oignon, d'un cor, d'un œilde-perdrix, à tout client dont les soins seront supérieurs à 5 francs ».

Rue Monge, chez un papetier : Tous les samedis leçons gratuites de phonographe.

Enseigne chez une modiste, rue St-Martin:

A la Petite Manon Chapeautée.

Rue de Vaugirard. un marchand de bicyclettes s'intitule très sérieu-

Fournisseur du Sénat.

Enseigne route d'Orléans: Université de Naturiens égalitaires Alimentation du Corps et de l'Esprit

INFORMATIONS

Au Maroc

Nos derniers succès

Le général Lyautey vient d'adresser ses félicitations au général Alix et aux troupes placées sous ses ordres, pour le beau succès obtenu avec des pertes minimes, et dont le résultat n'a pas tardé à se faire sentir.

Les Oulad-Bourina, qui ont eu leur chef principal tué, sont comme les Branes, complètement démoralisés.

Les chorfah de la région de Gorimis et de Maknassa, ont écrit au général Alix pour demander à renouer des relations.

Une fraction des Riata a envoye à la kasbah de M'Coun, un chérif chargé d'entamer des pourparlers depaix.

Certaines fractions de cette tribu conservent une attitude douteuse ou même hostile. Il est à craindre qu'elles n'exercent des représail les, comme elles avaient menacé de le faire contre les Hamoukas, que notre victoire a rassurés et qui sont revenus camper dans la plaine du Fahma.

Un danger est possible pour ces derniers, aussi le général séjour nera-t-il sans doute encore quelque temps à M'Coun avec la colonne, pour être prêt à intervenir s'il en est besoin.

M. de Monzie à Castillon

Dimanche, à Castillon, au milieu d'un enthousiasme indescriptible, a eu lieu la cinquième fête fédérale de gymnastique des Sociétés de l'arrondissement de Libourne.

M. de Monzie, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, présidait cette importante manifes-tation, entouré du Préfet, de M. Chastenet, sénateur, Combrouze et Eymond, députés, et de notabilités départementales et locales.

Après la réception du Ministre à

officielles. Après l'inauguration des bâti-

ments scolaires et une visite à l'hôpital, un banquet de trois cents

couverts a suivi.

Ont pris la parole : le préfet, le maire, le président de l'Union, Combrouze et Eymond, députés, Chastenet, sénateur, et le sous-secrétaire d'Etat à la marine, qui après les remerciements, a dit que demain, à la Chambre doit s'engager le procès de la patrie, ce qui excuse à cette manifestation le ministre de la guerre.

Le ministre a quitté Castillon pour Bordeaux, où il a dînéen famille, et a regagné Paris le soir à 10 heures.

Les Socialistes de Limoges et M. Poincaré

Le Conseil municipal unifié de Limoges avait accepté de recevoir à l'hôtel de ville M. Poincaré, lors de son voyage en Limousin, à la condition qu'il n'y eut ni ministre, ni discours, ni décorations. Le Pré-sident de la République avait con-senti Le groupe socialiste unifié senti. Le groupe socialiste unifié s'est réuni sous la présidence d'un adjoint pour se prononcer à son tour sur la question du voyage présidentiel. Après une longue discussion, à laquelle prit part M. Bétoulle, député-maire, et malgré ce dernier, le groupe a décidé qu'après les perquisitions prati-quées cette semaine et vu l'attitude du gouvernement, la population socialiste de Limoges ne peut momentanément consentir à recevoir le Président de la République. Cette décision a été communiquée par le maire au président de la Chambre de commerce.

Les Révolutionnaires annamites

Les révolutionnaires annamites, qui s'étaient déjà signalés par l'attentat de la rue Paul-Bert, à Hanoï, viennent d'adresser des lettres de menaces au gouverneur général, M. Sarraut. C'est contre son fils, un enfant de huit ans, que les révolutionnaires dirigent leurs coups. Ils estiment que s'ils pouvaient s'emparer de l'enfant le père serait à leur merci. Des mesures de surveillance très sévères sont prises. Plus de trois cents arrestations ont été opérées. La ville est gardée militairement.

Ces mesures de précaution s'expliquent, car on a appris que vingt bombes ont été emportées d'Hong-Kong. Deux ont été lancées. Elles ont, hélas! fait des victimes. Mais que sont devenues les autres?

Une jeune fille emmurée vivante

Un maitre maçon qui habite Barcelone, recevait dimanche la visite de plusieurs individus, qui l'invitaient à le suivre pour aller à une courte distance effectuer des réparations de la plus grande ur-gence. L'ouvrier suivit les inconnus, qui lui firent prendre place dans une automobile. Arrivés à quelques kilomètres de la ville, les compagnons du maçon se jetèrent sur lui, le bâillonnèrent et le ligotèrent. Uu mouchoir lui était appliqué sur les yeux, et, après une randonnée de deux heures à une allure vertigineuse, l'auto s'arrêtait devant une maison isolée, où le maître maçon était introduit par ses gardiens.

Là, sous la menace du revolver, ceux-ci obligèrent l'ouvrier à fermer une cavité existant entre deux murailles, dans laquelle ils avaient placé debout une jeune fille d'une idéale beauté. Le maçon voulut résister; mais sous la menace du revolver on eut raison de son hésitation, et la malheureuse victime fut emmurée vivante. L'opération terminée, le complice involon-taire de cet horrible forfait fut de nouveau ligotté et bâillonné. Après lui avoir soigneusement bandé les yeux, les misérables le remirent dans l'auto.

Au bout de quelques heures, la gare, le cortège s'est rendu à la l'homme, plus mort que vif, était la maison, ont péri carbonisés.

- Dans ces conditions, mon cher | mairie, où ont eu lieu les réceptions | abandonné dans un bois de Valdivriera. Il regagna péniblement son domicile, où il a dû s'aliter. La police, après avoir recueilli sa déposition, s'est immédiatement mise en campagne pour découvrir la maison où se serait commis ce crime épouvantable.

Le Conflit Balkanique

L'armée de Tchataldja

D'après des informations recueillies dans les milieux militaires, aucune décision n'a encore été prise en ce qui concerne le licenciement des troupes de Tcha-

taldja.

Dans les milieux qui ont des attaches avec la Porte, on déclare que la question fera l'objet d'une convention avec la Bulgarie. Le licenciement pourra commencer aussitôt après.

En tous cas, il est officiel que le gouvernement ne partage pas l'i-dée soutenue par certains journaux, d'après laquelle la Porte devrait conserver l'armée sur le pied de guerre afin de pouvoir tirer profit d'une guerre entre les alliés. En effet, déclare-t-on, la Turquie avant tout a besoin de repos pour reconstituer ses forces.

Le bruit court qu'on attend pro-chainement l'arrivée à Constanti-nople de M. Rhali, ancien président du Conseil des ministres de Grèce, qui a toujours été partisan d'une entente gréco-turque.

Les négociations Gréco-Bulgares

Le général Ivanof, a eu une entrevue d'une demi-heure avec M. Venizelos. Il s'est fait inscrire sur le livre des audiences du roi, et il verra le prince Nicolas. Il prendra rendez-vous avec le colonel Dousmanis, délégué du quartier général grec, pour la délimitation de la zone neutre entre les positions des deux armées.

Il est arrivé à Salonique le contre-torpilleur « Nea-Genea », offert à la flotte nationale par les Grecs d'Amérique. Le bateau a été visité par M. Venizelos.

Petites Nouvelles

Le croiseur cuirassé « Blucher » est toujours immobilisé dans le Grand-Belt. Après avoir déchargé sur des bâtiments légers le charbon et les approvisionnements, on procède au débarquement des canons. Une voie d'eau s'est produite au moment de l'échouement.

- On mande de Péterhof que le lieutenant aviateur Balabouchkine a fait une chute et s'est tué, et que son compagnon a une fracture du bras.

- Une dame Marguerite Liminet, cinquante-neuf ans, cultivatrice à Champlecy, revenait de Charolles, lorsqu'en traversant la forêt, elle fut assaillie par un tout jeune garnement de 12 ans, qui tenta en outre de la dévaliser pendant qu'un complice faisait le guet. Le jeune bandit a été arrêté.

- On signale des tempêtes, notamment dans le nord du Portugal, et des orages sur les montagnes. Plusieurs personnes ont été frappées par la foudre. Sur les côtes, la mer est démontée. En face de la plage de Nazareth, près de Leiria, un bateau de pêche a naufragé avec vingt hommes d'équipage. Il y a quinze noyés.

- A Tourcoing, une explosion dont on ne connaît pas la cause s'est produite dimanche dans une fabrique de tubes en papier. Deux ouvriers ont été grièvement blessés et ont dû être transportés à l'hôpital. Les 180 ouvriers de l'usine devront chômer

pendant quelques jours. - A Mont-Bernard, près de Toulouse, un incendie a détruit la métairie des époux Segu pendant que ceux-ci travaillaient aux champs. Leurs deux enfants, âgés de trois et quatre ans, qui étaient restés seuls á

CHRONIQUE LOCALE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE en Limousin

Voici le compte rendu de la visite des syndicats d'initiative du Centre au Président de la République:

Avant l'audience

Lundi matin 2 juin, s'est tenue à Paris la réunion préparatoire à l'audience accordée par M. le Président de la République.

A cette réunion assistaient le Président et les membres du Bureau de la Fédération des Syndicats d'Initiative, du Limousin, les Présidents ou délégués de tous les Syndicats d'Initiative les Maires de Tulle, Brive, Guéret, Périgueux, Cahors, les Présidents des Conseils généraux, des Chambres de commerce et un grand nombre de Sénateurs et Députés de la Corrèze, de la Creuse, de la Dordogne, du Lot et de la Haute-Vienne.

Un échange de vues des plus intéressants a eu lieu et l'entente a été parfaite. Tous les assistants ont manifesté les sentiments de très grande satisfaction qu'ils éprouvaient du voyage de M. le Président de la République; des décisions ont été arrêtées et des résolutions prises se rapportant

à ce voyage. A midi un déjeuner intime réunissait la plus grande partie des assistants à la réunion. On s'est séparé en se donnant rendez-vous à 4 h. 1/2 à l'Elysée pour l'audience de M. le Président de la République.

L'audience

A 5 heures, M. le Président de la République, a reçu à l'Elysée le Bureau de la Fédération des Syndicats d'Initiative du Limousin, composé de MM. Charles Lamy, président; Gabiat, vice-président; Cluzelaud, secrétaire et Debay, trésorier.

Assistaient à l'audience les Présidents ou délégués des Syndicats d'Initiative; tous les Sénateurs et Députés de la Haute-Vienne, de la Corrèze, de la Creuse du Lot étaient présents, à l'exception de deux empê-

M. le Préfet de la Haute-Vienne a présenté la délégation au Président de la République.

M. Charles Lamy, président de la Fédération des Syndicats d'Initiative, a pris alors la parole et a prononcé l'allocution suivante :

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous éxprimer au nom de tous notre profonde gratitude du très grand honneur que vous nous avez fait en nous accordant cette audience.

La Fédération des Syndicats d'Initiative du Limousin à laquelle sont affiliés les Syndicats d'Initiative de cinq départements limitrophes les uns des autres, groupant sans aucune distinction de partis les représentants les plus qualifiés des carrières libérales, du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, a pensé qu'elle ne pouvait choisir pour la première manifestation publique de son existence un meilleur patronage que celui du Chef de l'Etat.

Il lui a paru en effet que, née d'un commun amour de nos petites patries unies pour leur plus complet épanouissement, elle ne pouvait avoir de ses efforts et de ses espérances un témoin plus éminent et plus sûr que celui qui sait mieux qu'un autre sous quelles influences bat et vibre le cœur même de la grande Patrie.

Et puis, nos sites, nos paysages, à l'automne surtout, avec leurs feuillages aux verdures serties d'or et de pourpre, leurs bruyères qui s'étei-gnent dans des couchers de soleil sans fin, la poésie et le charme du passé qui survit dans nos villages, et quelques-unes de nos cités font du Limousin, du Périgord et du Quercy un tout harmonieux et séduisant qui attire, rețient et n'a subi nulle atteinte de l'œuvre pourtant fécon-de d'une intensité de vie économi-

que chaque jour grandissante. Tel est, Monsieur le Président, le spectacle auquel les facilités de la locomotion moderne permettent à tout instant d'ajouter un tableau, et dont les merveilles, découvertes une à une, forment un ensemble qui nous a paru mériter d'être visité et inau-

Cette inauguration en vaudra bien une autre.

Ce n'est ni une exposition aux toiles et aux couleurs si souvent discutées : ni un asile ou un palais figés dans leur immobilité de pierre ; ni une statue, symbole de souvenir, mais symbole de mort ; c'est la nature elle-même, c'est l'image du mouvement et de la vie que nous offrirons à vos regards, avec leurs panoramas mobiles et variés qui s'évanouissent le soir pour renaître chaque matin.

C'est un acte de tourisme, Monsieur le Président, que nos populations vous prient d'accomplir au milieu de leurs acclamations et de l'accueil enthousiaste qu'elles réservent à ce geste heureux et bienveillant.

Toute autre préoccupation est bannie de nos esprits ; comme nos horizons, le sentiment qui nous réunit autour de vous est sans limite et c'est à une œuvre d'entente, de concorde et d'union que nous avons l'honneur

de vous convier. Cette pensée est si nettte, elle répond si bien aux aspirations de tous, qu'elle ne pouvait que rallier la Creuse, la Corrèze, la Haute-Vienne, le Lot et la Dordogne, unis dans un même respect et une égale déférence pour votre personne et la haute magistrature républicaine dont vous êtes re-

Et maintenant, Monsieur le Président, il nous reste une dernière requête à vous adresser, et pour elle, nous espérons que vous voudrez bien joindre votre voix à la nôtre.

Après avoir offert nos plus respectueux hommages à Madame Raymond Poincaré, nous vous prierons de vous faire auprès d'elle l'interprète du vœu très ardent que nous formons de la voir vous accompagner au

cours de ce voyage. Tous nos efforts tendraient à lui en adoucir la fatigue, et sa présence ajouterait à la joie générale comme elle serait un complément d'honneur dont nous garderions le fidèle et reconnaissant souvenir.

M. Poincaré a répondu qu'il remerciait MM. les Sénateurs et Députés tous les élus présents, et les Syndicats d'Initiative de leur aimable invi-

Que s'il était obligé de réserver la réponse de Madame Poincaré, qui sera aussi sensible que lui à l'invitation qui lui est faite, il donnait tout de suite la sienne « heureux d'aller visiter des sits pittoresques, et nos monuments, nos châtaigniers et nos bruyères témoins de souvenirs qu'un passé glorieux a semés dans nos régions ».

Ce voyage dit-il, sera fait dans les conditions où on le lui a proposé, c'est-à-dire en touriste, et répondra ainsi aux vœux qui lui ont été exposés. Il pense faire en même temps «œuvre d'union républicaine et de concorde nationale ».

Il prévoit que ce voyage pourrait se faire à l'issue des manœuvres d'armée ; commencer par la Dordogne, et se continuer par la traversée du Lot, de la Corrèze, et de la Creuse, pour se terminer à Limoges.

Après les remerciements adressés au Président et quelques paroles échangées entre lui et divers membres de la délégation, tous se sont retirés enchantés de l'accueil reçu et après que M. Poincaré eut serré la main de chacun d'eux.

La crue du Lot

A la suite des orages qui se sont abattus sur notre région jeudi et vendredi derniers, la crue du Lot s'est élevée à 2 m. 50 au-dessus de l'étiage.

CAHORS

Les fêtes de juin ont eu le succès que tous les Cadurciens souhaitaient. Le mauvais temps que jeudi, vendredi et samedi, notre région a subi, ne laissait pas espérer la journée ensoleillée dont dimanche les nombreux visiteurs et les Cadurciens ont profité.

Le programme des fêtes n'était pas trop chargé; les attractions qui font la joie des foules n'étaient pas nombreuses, mais elles étaient largement suffisantes pour intéresser la population.

On avait raconté dans les communes du Lot, que les fêtes de Cahors n'avaient pas lieu, des com-merçants de notre ville s'étaient fait eux-mêmes les propagateurs de cette fausse et méchante information et ils racontaient partout que l'aviateur ne volerait pas, Malgré cette campagne stupide autant que coupable, les fêtes ont réussi.

Les fêtes ont commencé de la même façon que toutes les fêtes: salves d'artillerie, samedi soir à 7 heures tirées sur les Allées Fénelon, illuminations magnifiques de l'Hôtel de ville, des monuments publics et des établissements publics, retraite aux flambeaux organisée par les tambours, clairons du 7e et l'Avenir Cadurcien.

Cela, c'est la tradition, c'est l'ouverture de toutes les fêtes, mais c'est toujours avec plaisir que la foule suit les musiciens,

On avait annoncé des incidents, il ne s'est rien passé. La retraite aux flambeaux a parcoury les rues de la ville, puis devant la mairie la musique du 7º a donné un brillant concert, jusqu'à 11 heures du

Le dimanche matin, la pluie surprend les Cadurciens : comme c'était du soleil qu'il fallait, à part quelques esprits forts qui souhaitaient les pires catastrophes, on est désagréablement surpris : mais vers 9 heures la pluie cesse, le soleil apparaît: les trains qui arrivent regorgent de visiteurs, ce qui donne à la ville une animation inaccoutumée.

Et tout de suite les visiteurs sont attirés par la course à pied qui a lieu sur le Champ de Mars et à laquelle prennent part une vingtaine de jeunes gens.

Vers 11 heures, M. Chambenois faisait une conférence sur l'aviation, dans la salle du conseil mu-

nicipal. assistait à la causerie qui fut inté- | remisé.

ressante. M. Chambenois est un causeur remarquable, qui connaît à fond et explique à merveille l'art qu'il pratique avec tant d'habileté et de

maîtrise. Sa causerie est goûtée par tous les auditeurs qui applaudissent vivement M. Chambenois, en attendant de l'acclamer dans la journée quand il aura exécuté ses admira bles vols.

L'aviation

C'est à 4 heures que doit avoir lieu l'aviation, mais dès 3 heures, la foule a pris place. Les quais, le pont de Cabessut, les berges de Cabessut, de Regourd, les routes de St-Henri, les côtes des Evêques, des Mobiles sont noirs de monde. Aux fenêtres des maisons, dans les jardins qui surplombent la route de Larroque, partout où il y a un peu de place, de vraies grappes humaines se pressent, attendant que l'aviateur s'envole.

nes la foule qui est là.

Et c'est à 4 heures, à l'heure annoncée, que l'hydroaéroplane, mis au point, est sorti du hangar : Chambenois est sur l'appareil, dont le moteur ronfle, et tout à coup l'avion part, faisant bouillonner les eaux. L'aviateur amène l'appareil au bout de l'île et le fait virer.

La foule suit, silencieuse, les mouvements de l'avion qui, enfin. lancé à toute vitesse, parcourt cent mètres environ, et s'élève lentement, majestueusement, dans les

Les acclamations éclatent de tous les côtés, mais pour faire place aussitôt à une anxiété extrême. L'avion monte, contourne la montagne de Larroque ; mais là il semble qu'il ne peut plus s'élever, qu'il va se jeter sur les rochers ou dans les arbres. Il n'en est rien, il franchit bientôt le coteau, passe audessus de Larroque, va contourner le clocher de Constans, revient sur Cahors, descend jusqu'au mont St-Cyr qu'il contourne, passe sur l'île de Robinson et, après une descente rapide, superbe, il « aquarit »: (on ne peut pas, en effet, dire « atterrit »).

L'enthousiasme de la foule est à son comble : la fanfare municipale joue la « Marseillaise » ; on crie, on applaudit, on agite les chapeaux. on acclame longuement, vigoureusement l'aviateur qui ramène l'avion dans le hangar pour être examiné par les mécaniciens et remis au point.

Vingt minutes après Chambenois remonte sur l'appareil et exécute avec la même maîtrise que la première fois un vol superbe.

Quand il rentre au hangar, une magnifique gerbe de fleurs est remise par le Comité des fêtes à l'aviateur auquel on offre également une coupe de Champagne,

M. le Maire adresse de vives félicitations à Chambenois qui remercie, pendant que la foule bat des bans et pousse des hourras frénétiques.

Vers 5 heures 1/2, M. Chambenois remonte sur son appareil cette fois, c'est pour gagner le prix de 500 francs donné par M. Delfort, le sympathique directeur de l'Epargne : vol sur Cahors pendant une durée de 15 minutes.

L'avion s'élève avec la même facilité que les deux premières fois, et au lieu de se diriger vers Larroque, il tourne autour de la ville, monte au-dessus des Boulevards, suit le Lot du côté de la gare et coupe droit pour revenir sur les

quais. Ce vol fut supérieurement remarqué: aussi c'est au milieu des ovations répétées que Chambenois descend sur l'eau et ramène l'ap-Un public nombreux et choisi | pareil dans son hangar où il est

La séance d'aviation est terminée : la foule se retire enthousiasmée du spectacle unique et magnifique auquel elle vient d'assister.

Mais c'est à ce moment que l'on se rend compte de l'énorme affluence qui se pressait sur les quais pendant l'aviation.

Jamais, même au temps des plus fameuse régates, on n'a vu cohue pareille rentrer dans la ville. Les boulevards, les terrasses de cafés regorgent de promeneurs et de consommateurs.

A 7 heures un banquet auguel assistent une vingtaine de convives est offert à M. Chambenois. M. le Maire qui préside porte un toast à l'habile aviateur et remercie le comité du concours qu'il a apporté pour mener à bien les fêtes de juin.

Mais il est 9 heures, les établissements publics, l'Hôtel de ville, les Allées Fénelon s'illuminent: la foule qui assiste aux représen-

On peut évaluer à 20.000 person- | tations des cinémas, se rend sur | tement, que les fêtes de Juin n'aules Allées pour assister au concert que donne la chorale toulousaine, « la Clémence Isaure.» et la musi-

que du 7º. La réputation de la célèbre chorale n'est certes pas à faire ; les excellents chanteurs exécutèrent le programme avec une maîtrise

remarquable. Les applaudissements crépitaient pour saluer les artistes toulousains dont les voix sont ravissantes.

Le succès fut notamment vif quand ils firent entendre la « Toulousaine » qui clôtura ce magnifique concert.

Le succès de la musique du 7º et de son chef distingué ne fut pas

Puis ce fut le bal public, avec la bataille de confetti sur les allées Fénelon où couples joyeux tourbillonnèrent aux sons de l'excellent orchestre de « l'Avenir Cadurcien » jusqu'à 1 heure du matin, trop tôt hélas, car la pluje tomba et obligea les danseurs à se retirer : du reste, c'était bien l'heure d'aller se repo-

Les Fêtes de Juin étaient terminées. Elles ont été superbes, favorisées par un beau temps, mais il a été regrettable que le jour de la foire de la Saint Clair, une séance d'aviation n'ait pas été offerte aux populations des campagnes qu étaient bien venues avec l'espoi: de voir voler l'hydroaéroplane.

Ce fut vraiment dommage qu'ils n'aient pas eu satisfaction.

Néanmoins le Comité des Fêtes mérite des félicitations. Nous les lui adressons très sincèrement. L. B.

AUTOUR DES FÊTES

Nous n'avons que des félicitations à adresser à la Municipalité, au Conseil municipal et au Comité des fêtes dont la plupart des membres ont rempli leur tâche avec dévouement.

Mais on nous permettra de nous faire, ici, l'écho de vives réclamations et de protestations justifiées de la population de Cahors et surtout des populations rurales.

On avait annoncé 2 jours de fêtes, 2 jours d'aviation; au dernier moment, la fête du lundi fut suppri-

Des commerçants estimèrent que l'aviation leur porterait préjudice si elle avait lieu le jour de la foire les ruraux, disaient-ils, se rendront en foule sur les quais pour assister au vol de l'hydroplane et ne viendront pas dans nos magasins.

Or, la séance d'aviation ne devait avoir lieu que le lundi soir, entre 6 et 7 heures, et nous pouvons affirmer que dimanche soir et que lundi matin encore, M. l'aviateur Chambenois avait décidé, pour remercier Cahors de son chaleureux accueil, d'exécuter des vols ce jour-là.

Les récriminations de quelques personnes ont suffi pour priver les 10.000 visiteurs qui étaient à la foire de Cahors, d'un spectacle unique et qu'on leur avait promis par voie d'affiche (les petites affiches répandues à profusion).

Mais ce qui nous a le plus étonné dans tout cela, ce ne sont pas les récriminations des quelques commercants hostiles à la séance d'aviation : c'est la facilité avec laquelle on a subi la mauvaise volonté de quelques personnes.

Dans un de nos derniers numéros, nous racontions que des commercants de Cahors allaient, par ordre d'un Comité occulte, colporter dans les communes du déparraient pas lieu.

Dans quel but ces commerçants se livraient-ils à cette manœuvre? Le Comité des fêtes était avisé de ce fait : pourquoi tenir compte des lors des récriminations de ces commerçants contre l'aviation le lundi, puisqu'aussi bien parmi ceux-là, se trouvaient les colporteurs des faux bruits et les auteurs des démarches faites pour empêcher l'organisation des trains supplémentaires.

Nous savons bien que l'on nous répondra qu'une pétition couverte de 300 signatures a été portée au Comité pour empêcher les fêtes d'aviation du lundi : mais il ne faut rien exagérer, car n'est-ce pas il y a les signatures de complaisance, pour faire plaisir aux meneurs qui montent la cabale.

Mais du reste, quel préjudice y avait-il à ce que le vol ait lieu, ainsi que l'avait décidé M. Chambenois, le soir de 6 à 7 heures ? Et la population, les visiteurs ne comptentils donc pour rien dans une fête?

On avouera qu'il faut avoir une étrange mentalité pour commettre de pareilles inconséquences : mais ce qui est le plus étrange, c'est, nous le répétons, que l'on ait écouté et subi la méchante humeur de quelques personnages sans mandat, qui ont le front de se réjouir ensuite du succès des fêtes contre lesquelles ils ont machiné les pires combinaisons.

L'an passé, on avait réussi à faire un nettoyage dans le sein de la Commission des fêtes : le ramonage n'est donc pas encore suffisant. Qu'on se hâte de le faire, c'est de toute nécessité.

Et cela appartient au Conseil municipal seul.

LOUIS BONNET.

Au sujet des incidents du 7e

Dans notre dernier numéro, rectifiant une note relative aux incidents militaires du 7°, nous men-tionnions que le soldat Imart, arrêté sous l'inculpation d'affichage de placards antimilitaristes, n'avait pas été reconnu comme l'auteur de cet affichage et que malgré tout, il était maintenu en état d'arrestation:

Notre excellent confrère de La Dépêche annonce que le soldat Imart va comparaître devant le Conseil de guerre du 17e corps.

Enquêtes, rapports, conclusions sont terminés et le dernier mot va donc rester à la justice militaire.

Nous ignorons les preuves sur lesquelles est basée l'accusation, nais un fait frappe le moins averti c'est que le soldat Imart n'a été reconnu par personne comme l'auteur de l'affichage, et qu'il produit un alibi confirmé par plusieurs soldats.

De plus, ainsi que le fait remarquer La Dépêche, un autre soldat, qui fut arrêté en même temps que Imart fut relâché, et est ainsi hors de cause. La logique ne nous paraît pas suffisamment respectée. S'ils étaient deux à placarder les affiches, tous les deux devraient être arrêtés et poursuivis; car pourquoi relâcher le soldat Batignac seul, puisqu'aussi bien celui-ci qui est reconnu être innocent du délit, affirme n'avoir pas quitté un seul instant son camarade?

Est-ce sur le témoignage des agents que repose l'accusation ?

C'est impossible. Nous estimons que c'est bien imprudent que d'exercer de pareilles poursuites.

FEUILLETON DU Journal du Lot 129 | Polard arrêta la cravache au bon

DE PROVINCE

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

19 TROISIÈME PARTIE Diane et Blanche

Deux bons amis.

- Je n'aurais qu'à vous tuer! peste!... quelle mauvaise affaire !... Qui donc me paierait, alors, avec d'honnêtes intérêts, ce joli bon de cinquante mille francs que je conserve si soigneusement dans le fond de mon secrétaire ?... Non, non, mon cher vicomte je ne me battrai pas...

- Prenez garde, monsieur !! s'écria Gontran, a qui son irritation croissante faisait oublier toute prudence. prenez garde!...

- A quoi?

En même temps, le jeune homme levait sa cravache pour en fouetter son interlocuteur au visage.

D'un brusque mouvement, M. de Reproduction interdits aux journaux n'ayant

pas de traité avec l'Agence Favre.

milieu de son évolution sifflante et menacante. Prenez garde vous-même, vicom-

te, dit-il sans la moindre émotion, en ce moment vous jouez gros jeu... Savez-vous bien que si la baleine de ce joujou avait effleuré seulement la pointe de ma moustache, dans trois mois les garde-chiourmes du bagne de Toulon auraient été tout fiers et joyeux d'avoir sous leurs ordres immédiats le dernier descendant de l'illustre race des comtes de Presles!... Or, vous en conviendrez sans peine, puisqu'il vous faut absolument obéir, mieux vaut encore que ce soit à moi qu'à messieurs les argousins de la

chiourme.. Gontran, devenu pâle comme la mort, laissa tomber sa cravache et sembla prêt de défaillir.

- Ah! murmura-t-il avec désespoir, cette vie est odieuse et je ne puis la supporter plus longtemps... Mais, grâce au ciel, j'ai le moyen de me

rendre libre et j'en userai... - Ce moyen, demanda M. de Polart avec un léger ricanement, puis-je le connaître?...

— Je me tuerai!...

— Vous! allons donc! jamais de la vie! Pour se tuer, il faut une sorte de courage que vous n'avez pas... Vous mourrez dans votre lit, mon cher vicomte, et le plus tard que vous pourrez, soyez-en convaincu...

Gontran, complètement dominé, ne

 Je me résume, poursuivit le baron. Jeudi prochain, sur l'invitation de monsieur votre père, je viendrai dîner ici. Si l'invitation ne m'est point parvenue, je viendrai de même ; seulement, j'aurai avec moi un juge d'instruction et quelques gendarmes, et vous causerez tout à votre aise avec ces messierus du petit bon de cinquante mille francs que vous con-

naissez... - Mon Dieu... mon Dieu... balbutia Gontran, effaré, écrasé, anéanti, vous voulez donc me perdre?...

- Pas le moins du monde, mon cher vicomte, à moins que vous ne m'y contraigniez de la façon la plus absolue par votre résistence ridicule à mes volontés... Excepté dans ce dernier cas, pourquoi diable m'amuserais-je à vous causer des désagréments, et qu'est-ce que cela me rapporterait ?... Or, je vous l'ai dit et je vous le répète, l'intérêt personnel est mon unique règle de conduite... N'oubliez donc plus les devoirs que votre position vis-à-vis de moi vous impose... Défaites-vous de ces allures de matamore et de ces façons de tranche-montagne qui ne sauraient avoir pour vous que de très facheux résultats ; évitez de vous cabrer au moindre mot : sovez soumis, doux et facile, et vous n'aurez rien à craindre, foi de baron de Po-

| lart! et j'éviterai de vous faire sentir | trop durement la dépendance dans laquelle vous vous êtes volontairement placé..

- Hélas! murmura Gontran, cette

dépendance n'en existera pas moins! - Est-ce ma faute? Ne vous en prenez qu'à vous-même des faits accomplis par vous seul... Vous ai-je jamais dit : Mon cher vicomte vous m'obligerez infiniment en m'apportant un billet faux de cinquante mille francs? Vous savez bien que non... Evitez donc de vous plaindre après l'événement, puisque cet événement n'est que le résultat naturel et prévu de votre volonté...

Tout en échangeant les paroles qui précèdent, les deux interlocuteurs s'étaient remis en marche depuis quelques instants, et ils allaient atteindre la cour des écuries du châ-

M. de Polart et le vicomte étaient venus de Toulon à cheval. Un domestique promenait au pas, autour d'une pelouse de forme elliptique, leurs montures échauffées par une course

Gontran fit un signe au domesti-

Les chevaux furent amenés.

Le vicomte et son compagnon se mirent en selle, s'éloignèrent au petit galop, et, pendant cinq ou six minutes, ils gardèrent un profond silence.

château conduisait à la grande route, Gontran ralentit tout à coup l'allure de son cheval et quitta le galop pour prendre le pas. M. de Polart l'imita.

- Et, quand?

de clarté?

— Enfin, s'écria Gontran renouant sans transition la chaîne un instant brisée du dialogue, ce billet... ce billet maudit... me le rendrez-vous ?... - Oui, certes! répondit M. de Po-

vous le rendre... - Dire cela, c'est ne rien dire... - Pardonnez-moi, c'est dire très exactement ce que je pense... Vous trouvez que ma réponse manque

- Quand il sera de mon intérêt de

- Oui. - Eh bien! je vais vous donner une explication catégorique et mettre les points sur les i... Mais, d'abord, et avant tout, il est parfaitement entendu, n'est-ce pas, que nous sommes les meilleurs amis du monde, et que vous ne vous formaliserez point de mes paroles?

Gontran fit un signe de tête qui pouvait, à la rigueur se prendre pour une marque d'adhésion.

M. de Polart poursuivit :

- Dans la vie, comme autour d'un tapis vert, quiconque joue une partie hasardeuse a le droit de s'attendre à Au moment où ils allaient attein- gagner, mais doit se dire aussi qu'il

peut perdre, et que, s'ii perd, il faudre l'extrémité de l'avenue qui du dra payer... Chacun paie ses dettes de jeu en ce monde... Le ponte malheureux paye de son argent, le voleur qui se laisse prendre la main dans le sac, paye de sa liberté, le meurtrier paye de sa tête... Ces axiomes généraux ont pour but de me permettre d'en arriver a ceci : On vous à dit que j'avais beaucoup d'argent, et vous êtes venu chez moi dans l'intention arrêtée de faire passer cet argent de ma poche dans la vôtre, à l'aide de cartes fort agréablement biseautées... Sans périphrases, vous aviez le ferme projet de me voler le mieux du monde... Ne tourmentez donc pas ainsi le manche de votre cravache... A quoi bon, mon cher vicomte ? Que diable! il faut s'accoutumer à entendre le langage de la vérité, même lorsque cette vérité, n'est pas caressante! D'ailleurs, rien nevous oblige à rougir et à pâlir devant moi, car si vous ne valez pas beaucoup, moi qui vousparle je ne vaux guère mieux. Nous pouvonsnous donner la main... Monseul mérite (et ce mérite est grand, je vous l'avoue sans fausse modestie) c'est d'avoir été plus adroit que vous... Je reprends et j'abrège, car je vois bien que mes paroles, je ne sais vraiment pas pourquoi, vous mettent au supplice...

(A suivre).

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE dans le Lot

Nous publions d'autre part, en chronique générale, la visite des délégués des Syndicats d'initiative, des parlementaires de la région au président de la République.

Nous recevons également la communication suivante relative à cette visite qui intéresse le Quercy :

Le Président de la République a recu lundi une nombreuse délégation composée des membres des syndicats d'initiative du Limousin-Quercy-Péri gord, des parlementaires de la Dordogne, du Lot, de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne, des maires des chefs-lieux de département, des présidents de Chambre de Commerce venus pour l'inviter à visiter le Limousin, le Quercy et le Périgord à l'issue des manœuvres d'automne.

Le département du Lot était représenté par MM. Cocula, Rey, Loubet, sénateur, de Monzie, sous-secrétaire d'Etat, Malvy, Bécays, députés, Darquier, maire de Cahors, Malvy père, représentant la Chambre de Commerce du Lot, Soulié, président du Syndicat d'initiative, de Fontenilles, membre du dit Syndicat.

M. Poincaré a déclaré accepter l'invitation et le projet de voyage tel qu'il lui avait été présenté. Il commencerait sa visite par Périgueux, Bergerac, Sarlat. Il continuerait par Cahors où il arriverait vers cinq heures du soir pour dîner et coucher. Le lendemain il visiterait St-Cirq-Lapopie et Padirac; puis entrerait en Corrèze pour continuer par la Creuse et terminer par la Haute-Vienne et Limoges, car « j'irai à Limoges » a ajouté le Président.

L'entrevue a été des plus simples et des plus cordiales. M. Poincaré a laissé espérer, sans donner une assurance formelle que Mme Poincaré l'accompagnerait dans son voyage. Mais, a-t-il ajouté, je ne veux aucune pompe officielle. C'est un voyage sans grand-cordon, sans insignes, sans discours. Je fais un voyage de touriste pour voir, moi-même et faire connaître les beautés de votre pays ».

Le voyage du Président aura lieu à l'issue des manœuvres d'armée dans la deuxième quinzaine de septembre.

Banquet de la classe 1889

Les camarades de la classe 1889. sont informés que le Banquet annuel aura lieu le samedi 14 juin à l'Hôtel Blanchès (7 h. du soir), sous la présidence de notre camarade, Mele docteur Darquier, maire de Cahors, chevalier de la Légion d'Honneur.

Le prix du banquet est fixé à 4 fr. Envoyer les adhésions avant le 10 juin, dernier délai, au camarade Cance, huissier à la Préfecture ou au camarade Dablanc, principal clerc d'avoué chez M. Châtonet.

Tribunal correctionnel CHASSE

50 francs d'amende sont infligés à un braconnier.

EXPLOIT D'IVROGNE

On se souvient qu'un soir du mois dernier, le nommé Adrien Delfau, 42 ans, charpentier à Cabrerets, se trouvant en état d'ivresse, voulut se faire servir à boire par M. Rouquié, maître d'hôtel. Celui-ci ayant refusé de le servir,

Delfau promit de se venger. Peu après, au moment où M. Rouquié montait dans sa chambre, trois coups de fusil furent tirés : l'enquête démontra que Delfau

était le coupable. Le tribunal lui inflige 1 an de prison avec sursis.

OUTRAGES A LA GENDARMERIE

Pierre Grosserie, 41 ans, cultivateur à Montcléra est poursuivi pour infraction à la police du roulage et pour injures à la gendarmerie. 8 jours de prison avec sursis.

Foire du 2 Juin

La foire du juin a été très impor-Voici les cours des animaux et des

diverses denrées:

Bœufs gras, de 42 à 45 fr. les 50 kilos; vaches, de 38 à 40 fr. les 50 kilos; bœufs de travail, de 950 à 1.000 fr. la paire; vaches de 550 à 600 fr. la paire; bouvillons de 600 à 650 fr. la paire.

Porcelets de 18 à 40 fr. pièce; moutons gras, 0.90; agneaux, 1 fr. le kilo; brebis d'élevage, de 32 à 35 fr. pièce.

Marché. - Poulardes, 0,75; poulets, 1 fr.; dindes, 0,70; canards, 0,75; lapins privés, 0,40 le 1/2 kilo. Œufs, 0,80 la douzaine.

Oisons, de 5 à 6 fr. pièce; canards, de 2 fr. à 2 fr. 50 la pièce.

Halle. - Blé, 23 fr. l'hecto; maïs, 16 fr. l'hecto: pommes de terre, 7 fr.

Théâtre de Cahors

Le sympathique impresario Montal nous annonce pour le samedi 21 Juin une représentation sensationnelle de la « GOSSE » comédie dramatique et pratriotique en 5 actes et 7 tableaux de Raoul Lecomte et Madame Henriette Gauthier.

Cette pièce de bon goût sera jouée

petite Suzanne Lebrun, âgée de onze ans, petit prodige des théâtres de

« La GOSSE » est une pièce patriotique et d'un caractère élevé qui peut être vue par tout le monde et que chacun doit connaître. C'est une œuvre morale dans toute l'acceptation du mot, ce que l'on ne trouve que rarement de nos jours.

Aussi devons-nous féliciter M. Montal de ne vouloir nous donner que des spectacles susceptibles d'être vus par tous.

L'interprétation est parfaite.

Chemin de fer d'Orléans

En vue d'améliorer les relations directes de Bordeaux et Toulouse avec les stations thermales d'Auvergne et Clermont-Ferrand, la Compagnie d'Orléans rétablira à partir du 1e juin les trains express de nuit (toutes classes) créés l'an dernier entre Brive et Ussel et mettra en marche à partir de la même date, au lieu du 1er juillet, les trains express de jour circulant pendant l'été entre Périgueux et Ussel, Brive et Périgueux.

L'horaire de ces trains est réglé comme ci-après :

			Charles of the Party
NOSADADA ED	Express 1re, 2e, 3e cl.	Express 4re, 2e, 3e cl.	
Bordeaux-St-Jean.	dép.	6h32+	5
Bordeaux-Bastide.	dép.	-	221482
Libourne	dép.	7.07	23.22
Périgueux Brive	dép.	8.38 10.06	1.07 2.37
Toulouse	dép.	0	23.37
Montauban	dép.	RA AT	0.30
Cahors	dép.	V	1.30
Brive.	arr.		3.01
Brive	dép.	10.15	3.11
Ussel	arr.	12.58	5.39
La Bourboule Le Mont Dore	arr.	15.21 15.41	7.56 8.15 ⁵
Clermont	arr.	16.41	9.27

•					_
ı	and Garabatta	velle	0.00	5	
ı	Clermont	dép.	11h023	18h404	
ı	Le Mont Dore	dép.	12.15	20.415	Seal Seal
ŧ	La Bourboule	dép.	12.36	20.58	
ı	Ussel	dép.	15.03	23.00	8
ı	Tulle	dép.	17.27	1.03	
ı	Brive	arr.	18.03	1.36	
ı	Brive	dép.	18.42	2.33	
ı	Cahors	arr.	par Gapde nac	4.03	
١	Montauban	arr.	ar ac	5.07	
ı	Toulouse	arr.	0.23	6.00	1
ı		RESERVE OF THE PERSON NAMED IN	Express		
ı		A FREE PAR	4re. 2e, 3e cl.		
ı	Brive	dép.	18.28	1.46	
ı	Périgueux	arr.	20.09	3.28	
١	- Libourne	arr.	22.00 a	5.15	
١	Bordeaux-Bastide.	arr.	22.11	5.53	
1	Bordeaux-St-Jean.	arr.	22.35 a	6.35	4
-8		CAMPBELL WINDS	THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN		

(a) Avec changement de voiture à Coutras. (1) voitures directes en toutes classes de Bordeaux à Clermont (trajet en 10 h. 09) e de Bordeaux au Mont-Dore (trajet en 9 h. 09)
(2) Voitures directes de toutes classes en tre Bordeaux et Clermont (trajet en 10 h. 39) et en 1re et 2e classes de Bordeaux au Mont-

Dore (trajet en 9 h. 27).

(3) Voitures directes de toutes classes entre Clermont et Bordeaux (trajet en 11 h. 09) et du Mont-Dore à Bordeaux (trajet en 0 h. 5c).

(4) Voitures directes de toutes classes en tre Clermont et Bordeaux (trajet en 11 h. 13) et en 1^{re} et 2^e classes du Mont-Dore à Bor-

deaux (trajet en 9 h. 12).

(5) A partir du 1er juillet un service automobile sera établi entre le Mont-Dore et St-Nectaire en correspondance avec ce train.

Musique du 7me régiment d'Infanterie

Les concerts auront lieu dorénavant les jeudis et dimanches de 20 h. 3/4 à 21 h. 3/4.

PROGRAMME DES 5 ET 8 JUIN 9113 Toulouse, Allegro Raynaud. Le Roi de Lahore

Ouverture Massenet. La Vie d'Artiste, ·Valse Strauss. Les Erynnies.

Divertissement Massenet. Landsknecte-Marsch

G. Parès.

Arrondissement de Cahors

Cieurac

Acte de probité. — Un de ces jours derniers une jeune dame M. M., de notre localité, perdit une broche en or d'une certaine valeur. Cette broche ayant été trouvée par une autre jeune dame fort honnête, H. S. celleci, après avoir connu la propriétaire s'est empressée de lui rendre sa trouvaille. Inutile de dire combien fut grande la joie de la propriétaire en rentrant de nouveau en possession de ce bijou qu'elle croyait perdu pour toujours.

Montdoumerc

Foire. — Notre foire de mai n'a pas eu son importance habituelle. Néanmoins, un grand nombre de transactions ont eu lieu sur le foirail des boyins. Une assez grande animation a régné aussi sur celui des brebis. Bonne journée, malgré tout, pour

les étalagistes et le commerce local. Décès. - Nous avons le regret d'enregistrer le décès de M. Antoine Bar-

thes, dit Coury, à l'âge de 83 ans. Condoléances à la famille.

Luzech

Election du maire. - Le Conseil municipal de Luzech réuni samedi a procédé à l'élection du maire en remplacement du regretté M. Cavalié,

M. Desprats a été élu.

Trouvaille. - Lundi dernier, vers huit heures, en se rendant à l'Impernal pour reprendre la direction des Par les artistes de la Compagnie Mon- fouilles archéologiques, M. Armand

tal-Reynier avec le concours de la | Viré trouva, dans l'avenue du pont fixe, à Laboule, un portefeuille renfermant une somme importante.

M. Viré a déposé cette somme à la Mairie de Luzech où elle est à la disposition de la personne qui l'a

Grézels

Violent orage. - Vendredi dernier, vers six heures du soir, un violent orage s'est abattu sur Grézels et les communes environnantes.

Le tonnerre et les éclairs se succédaient sans interruption. Fort heureusement, la grêle, que tout le monde redoutait, n'est pas tombée, pas une goutte de pluie non plus, mais le vent fut si violent et si soudain qu'il causa des dégâts assez importants.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Lique des droits de l'homme. - Les membres de cette Société se sont réunis dimanche à l'hôtel de ville. Il a été décidé en principe qu'une conférence aurait incessamment lieu dans la salle du théâtre municipal.

On nous annonce que le conférencier serait notre ami M° Laborie de Larigaldie, avocat du barreau de Fi-

Bagnac

Marché hebdomadaire. - Les travaux de la saison étant très pressants notre marché hebdomadaire de mercredi dernier 28 courant, s'en est ressenti.

Saint-Perdoux

Scrutin de ballottage. - Dimanche a eu lieu l'élection d'un conseiller municipal pour compléter la liste des candidats élus au scrutin du 25 mai.

M. Lourtioux, directeur des Charbonnages, a été élu par 76 suffrages, tandis que M. Mage, candidat du maire, M. Lacarrière, n'en obtenait que 70.

L'élection du conseil d'administration aura lieu dimanche prochain 8

Marcilhac

Tirs. - M. le maire de Marcilhac vient d'être prévenu que le champ de tir de Cajarc comprenant une partie du territoire de la commune de Marcilhac serait utilisé en 1913 pour des manœuvres suivies de tirs réels, avec canon de 75, par un régiment d'artillerie du 17° corps.

Les tirs auront probablement lieu les 27, 28, 29, 31 juillet et 1er août. Huit jours à l'avance, le directeur de la manœuvre fera connaître officiellement les dates précises, aux- | Croze au sujet d'un bout de terrain quelles les tirs auront lieu.

Cardaillac

Notre foire. - Notre foire du 26 a été un peu moins importante que les précédentes. Le beau temps, que nous avons depuis quelques jours, avait retenu dans les champs certains agriculteurs qui n'auraient pas manqué d'y venir.

Le foirail était un peu moins garni qu'aux précédentes foires, mais les cours pratiqués ont été à peu près les mêmes.

Comme aux foires précédentes, de nombreuses primes ont été distribuées aux premiers marchés faits. Pas d'accident ni d'incident à signa-

Prochaine foire le 25 juin.

Issendolus

Famille nombreuse. - M. Fabre, fermier à Gruffill, vient d'hériter de son dix-huitième enfant.

Les parents du nouveau-né jouissent d'une excellente santé et déclarent ne pas avoir dit leur dernier

Conseil municipal. - Le Conseil municipal de notre commune s'est réuni dimanche 25 mai à 10 h. 1/2 sous la présidence de M. Emile Labanhie, maire, en session ordinaire de mai. Tous les conseillers étaient présents. Les questions suivantes ont été traitées:

1º Ligne d'autobus Figeac-Conduché: Le Conseil donne un avis défavorable, la subvention de 340 à 420 fr. qui lui est demandée lui paraissant trop élevée par rapport aux ressources de la commune ;

2º Foires: Il donne un avis favorable à la création et au transfert de foires qui se tiendront à Saint-Pierre-Toirac le 8 de chaque mois ;

3º Assistance médicale: Marie Hugon est admise à l'assistance médicale gratuite;

4º Travaux communaux : Les réparations faites au chemin de Glayres parle sieur Bach Germain sont approuvées:

5° Taxe vicinale: La taxe vicinale est maintenue en remplacement des prestations;

6º Budgets: Le Conseil procède ensuite au réglement définitif du budget de 1912 et vote les budgets supplémentaire de 1913 et primitif de 1914.

DESCRIPTION OF CANADA OF COLUMN S

Reyrevignes

Foire. - Favorisée par un temps superbe, notre foire du 27 mai a été très importante. Le foirail des bêtes à cornes était bien garni. Les transactions ont été nombreuses et les cours précédents se sont maintenus. On remarquait même une hausse sensible sur les bœufs pour l'élevage,

Légère baisse sur les porcelets. Bonne journée aussi pour le commerce local.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Election municipale. - Les électeurs de Gourdon ont procédé dimanche à l'élection d'un conseiller municipal, en remplacement de M. Linol, maire, démissionnaire.

Deux candidats étaient en présence: M. Dauliac, ancien adjoint au maire, radical et le docteur Lafon, républi-

M. Dauliac a été élu.

C'est une belle victoire républicaine à laquelle nous applaudissons très vivement.

Mari jaloux. - Le sieur Jean Valette, meunier à Paleille, commune de Lacave, a tiré deux coups de revolver sur son ancien garçon Sarrazac, actuellement ouvrier menuisier à Lacave. Le premier projectile ne fit qu'effleurer la tête de Sarrazac; le second l'atteignit au bras. Désarmé par des témoins de la scène, Valette saisit une hachette et se précipita sur Sarrazac auquel il aurait fait un mauvais parti si l'on ne s'était de nouveau interposé.

Arrêté et conduit devant le procureur de la République, Valette a reconnu avoir voulu tuer Sarrazac parce que celui-ci entretenait avec sa emme des relations coupables.

La blessure de Sarrazac est peu grave à moins de complications, M. le docteur Lacroux a procédé à l'extraction de la balle. Valette a été écroué.

Gramat

Conseil municipal. - Réunion du la juin : Tous les conseillers assistent à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Les Commissions de l'an dernier sont maintenues. Le Conseil approuve le dernière

demande de l'administration au sujet de l'établissement du téléphone. Une demande de subvention pour des autobus est rejetée.

Plusieurs demandes de subvention sont renvoyées à la Commission du budget. Une pétition des habitants de la

que la commune veut vendre, est lue, mais le Conseil décide à l'unanimité de s'en tenir à une précédente délibération. La Commission du budget étudiera

le projet de création d'un corps de pompiers. M. le Maire veillera à ce que les

parcs à moutons soient respectés les jours de foire. Plusieurs demandes d'assistance

sont examinées; ensuite le Conseil

s'ajourne pour l'examen du budget au dimanche 15 courant. Aviation. - On nous annonce la constitution d'un Comité d'aviation à Gramat. Les deux séances auraient

Des pourparlers seraient déjà engagés avec l'aviateur Védrines.

lieu au moment des courses: 3 et 4

Labastide-Murat

Nos rues et avenues. - Nous constatons avec plaisir que depuis la nomination du cantonnier, il y a quelque chose de changé dans notre cité. Les deux journées consacrées à l'entretien des chaussées défoncées, à l'enlèvement des ordures et aux soins des arbres ont permis de donner à notre localité un aspect que nous aimons à noter.

Cressensac

Foire du 5 juin. - Notre foire mensuelle aura lieu jeudi prochain 5 cou-

Vayrac

Assistance-Retraite. — Les membres de la commission cantonale se réuniront à la mairie de Vayrac, le mardi 3 juin, à 2 h. 30 du soir, à l'effet de statuer sur les demandes formulées par les postulants à l'assistance-retraite, résidant dans le canton.

Bibliographie

Académie Française

Nous apprenons avec plaisir que Académie Française vient de décerner un prix de 500 fr. à notre excellent confrère Emile Bodin, auteur d'un volume d'histoire locale : Histoire de Saint-Savin-de-Blaye, et de trois romans de mœurs rustiques : Au Pays des Brandes Fleuries, la Jolie Lande et Jacques Bonhomme

Laboureur, pour l'ensemble de ses œuvres qui chantent délicieusement es paysans et glorifient le travail de

Nos lecteurs, qui connaissent les livres si profondément sincères d'Emile Bodin, ratifieront unanimement le geste de l'Académie Française, auquel nous applaudissons de

L'Histoire de Saint-Savin-de-Blaye (4 fr.), Au Pays des Brandes Fleuries (2 fr. 50), la Jolie Lande (2 fr.), le Roman de Jacques Bonhomme Labou-reur (2 fr. 50), sont en vente chez l'auteur, villa Les Charmilles, au Pont-de-la-Maye (Gironde). Les quatre volumes: 9 fr. franco

JOURNAL DE LA JEUNESSE. - Sommaire de la 2113e livraison (31 mai 1913). Le gros lot, par Albert Cim. - L'Essence de lavande. — Un nouveau procédé pour l'extinction des incendies, par Daniel Bellet. — Ce que c'est que le Marasquin, par Pierre de Mériel. — Un corsaire de 13 ans, par Charles Géniaux. — Une machine à écrire écrivant par syllabes, par L.

Abonnements. France: Un an, 20 fr. -Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an. 22 fr. - Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes. Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain.

L'ENIGME ALLEMANDE

Une enquête chez les Allemands. Ce qu'ils pensent, ce qu'ils veulent, ce qu'ils peuvent, par Georges BOURDON

Le goût public est aux enquêtes. Et

quand la France et l'Allemagne, cha-

cune de son côté, font un effort militaire tel que le monde n'en a jamais vu, quand leurs journaux semblent se défier, que des incidents multipliés accusent un état d'incertitude qui n'est pas sans alarmer, de part e d'autre, beaucoup de gens, quel sujet plus actuel que celui des sentiments vrais qu'elles portent en elles ? Le voyage d'études effectué au delà des Voges par M. Georges Bourdon et les impressions qu'il a notées dans le Figaro avaient été, pour cette raison, très remarqués, à l'étranger aussi bien qu'en France. Aujourd'hui, l'auteur reprend et achève son œuvre Il a revu, refondu, complété ces études déjà si substantielles, il y a ajouté

près des deux tiers d'inédit, et il nous offre un volume important, de forme sobre et forte, nourri de faits, riche d'observations, remarquable par son objectivité, et qui se distingue nettement des travaux similaires, souvent hâtifs et tendancieux. A quoi tient, dans le passé, l'attitude formidable de l'Allemagne ? Quelles chances s'affronteront dans un conflit possible? Ce conflit est-il fatal? Quelles sont les dispositions réelles des Allemands de toutes classes ? Quelle puissance, au juste, nos voisins de l'Est seraient-ils en mesure de mettre en œuvre contre nous? Ainsi sont posées et résolues les questions qui nous intéressent plus particulièrement: tendances nationales, éducation de la jeunesse, force militaire, capacité financière de l'Allemagne, etc... La conclusion de ces recherches consciencieuses, dégagées de tout a priori, est que les deux grandes nations militaires de l'Europe paraissent s'ignorer, méconnaître à la fois leur pensée intime et la direction de leurs véritables intérêts, et que lorsqu'elles se soupçonnent, c'est bien souvent à tort. Par là se justifie le mot du chancelier de Bethmann-Hollweg: «La guerre est toujours l'ouvrage des minorités fanatiques. » Après Fachoda, l'entente cordiale Après Agadir et les récents incidents de frontière, n'y aura-t-il pas un rapprochement? Cruelle énigme qui enferme le secret d'un avenir peut-être tout proche! En lisant le livre de M. Georges Bourdon, on comprendra quels sont les intérêts réels de l'Allemagne, on verra où sont ses adversaires historiques, et l'on suivra l'auteur, lorsque dans un langage élo-

est « le vrai chemin ». Un volume in-16. Prix: 3 fr. 50. Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière. Paris — 6°.

quent, il montre à notre pays quel

USINE DE COTY Fabrique de Ciment

L'ancienne usine Chambert à Cahors-Coty, complètement réinstallée, est aujourd'hui en plein fonctionne-

Vente de chaux et de ciment romain de Coty, si avantageusement connu. S'adresser à l'usine et pour tous renseignements à M. ESTRADEL, gérant de la Société propriétaire.

Ateliers de Nickelage de FUMEL (Lot-et-Garonne)

Argenture-Dorure BRONZAGE & VERNISSAGE

CUIVRAGE, ÉMAILLAGE Spécialités pour Vélos POLISSAGE

Restauration de vieux bronzes Chargement d'accumulateurs

Maison Recommandée

Cahors : Agent Général M. BAUDIN, Electricien

ELEGANCES PRATIQUES

POUR NOS FILLETTES



Voici un très charmant blouson pour Fillettes de 9 à 10 ans, bien facile à faire avec la description détaillée qui l'accompagne dans le journal. Pour le faire, 2 mètres de tissu en 0-80 suffisent : zéphyr à rayures nouveauté où batiste similisée. Ces étoffes étant fort peu coûteuses, on se rend compte que ce blouson, pratique et élégant, sera exécuté à peu de frais, sans qu'il soit besoin d'être habile.

Le patron est donné gratuitement avec le nº24 du "Petit Echo de la Mode", en BLOUSON pour FILLETTE vente partout aujourmodèle inédit vente partout aujour-du "Petit Echo de la Mode", d'hui mercredi 4 juin.

Le Petit Echo de la Mode

est le plus pratique, le plus complet, e le plus littéraire, = de tous les journaux de mode =

Plusieurs excellents PATRONS GRATUITS GRANDES FEUILLES de BRODERIE décalquables au fer chaud.

In vente partout : 10 centimes le numéro.

Applications générales de l'Électricité

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE par Arc et Incandescence

ENSEIGNES ET MOTIFS LUMINEUX

Lustrerie - Appareillage - Sonneries Téléphones privés et de réseau

Force Motrice, Dynamos Moteurs courant continu, alternatif, monophase et triphase ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

Constructeur-Electricien 9, Rue du Lycée, 9 - Cahors Livraison de moteurs dans les 24 heures

Tous mes travaux sont garantis de tout vice de construction Prix défiant toute concurrence

Plans et devis sur demande Location de décoration électrique pour fêtes et soirées TÉLÉPHONE 87

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Faillite du sieur Louis POUMA YROL, boulanger à Duravel

Renvoi à huitaine pour le Concordat

Messieurs les créanciers de la dite faillite, dont les créances ont été vérifiées, admises et affirmées, sont invités à se rendre,

- le six juin prochain, jour de vendredi, à dix heures du matin, En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Jus-

Pour reprendre la délibération sur les propositions qui leur seront faites par le failli pour obtenir le concordat ; - à défaut d'acceptation, se constituer en état d'union et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés tant sur les faits de la ges-tion que sur l'utilité du maintien où du remplacement du

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article cinq cent neuf du Code de Commerce et en vertu du renvoi mentionné dans le procès-verbal de l'assemblée du trente mai mil neuf cent treize.

> Le Greffier, E. MANEYROL.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 juin. La lourdeur persiste sur notre

marché et les avis des places étrangères ne sont guère favorables. La Rente française est assez bien

tenue à 85,35. L'Extérieure espagnole fléchit à 89,85, l'Italien à 97,25 et le Serbe à 81,45. Le Turc reprend à 86,95. Le Russe 3 0/0 1891 s'inscrit à 73,85, le 5 0/0 1906 à 102,30, le 4 1/2 1909 à 99,90

et le Consolidé à 91,30. Nos Etablissements de Crédit sont plus lourds. La Banque de Paris termine à 1755, le Comptoir d'Escompte à 1068, le Crédit Foncier à 890, le Crédit Lyonnais à 1656 et la Société

Générale à 814. Parmi les chemins français, le Lyon cote 1280 et le Nord 1687.

Facilités de circulation

accordées aux Ouvriers Agricoles

Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3º classe du Tarif général sera accordée jusqu'au 30 novembre 1913 et sous réserve d'un parcours simple de 100 kilomètres au minimum, soit 200 kilomètres aller et retour, aux ouvriers agricoles se rendant d'une gare quelconque du réseau d'Orléans à une gare quelconque des sections de :

Juvisy à Orléans ; Brétigny à Tours; Auneau à Etampes; Etampes à Bellegarde-Quiers ; Orléans à Malesherbes; Orléans à Montargis; Orléans à Gien; Orléans à Tours; Orléans à Argenton; Tours à Saincaize; Tours à Châteauroux; Tours à Port-de-Piles ; Port-de Piles à Ar genton; Châteauroux et Argenton à La Châtre.

Les ouvriers paieront place entière à l'aller, mais lors de leur voyage de retour, qui devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois, ils seront transportés gratuitement sur présentation d'un certificat visé par le Maire de leur commune d'origine et par le Maire de la commune où ils auront été employés, constatant qu'ils sont ouvriers agricoles.

Le Printemps aux Pyrénées, sur la Côte d'Argent et au Roussillon

Il est délivré dans toutes les gares du réseau d'Orléans et dans ses bureaux de ville à Paris des billets aller et retour de toutes classes à prix très réduits valables 33 jours et pro-longeables moyennant supplément pour Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Arcachon, Vernet-les-Bains, Amélieles-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc...

Quotidiennement cinq trains rapides ou express dans chaque sens entre Paris et Pau-Biarritz, comportant de grandes voitures à bogies et inter-circulation. Jusqu'au 20 avril 1913, train de luxe quotidien extra rapide de nuit « Pyrénées-Côted'Argent » composé de wagons-lits, avec salons-lits, lits ordinaires et couchettes, (Service direct entre Calais-Maritime et Biarritz-Ville en correspondance avec le service de ou pour Londres).

Pour les relations avec le Roussillon vià Montauban-Toulouse, service rapide de luxe quotidien « Paris-Barcelonne Express » avec · wagons-lits et voitures des trois classes à couloir entre Paris-Quai-d'Orsay et Port-Bou; entre Paris-Quai d'Orsay et Villefranche-Vernet-les-Bains, voitures directes 1^{re} et 2^e classes, à couloir, avec lits-toilette et couchettes.

Facultés données aux Voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

1º Billets d'Aller et Retour individuels, de toutes classes, valables 33 jours, faculté de prolongation moyennant supplément, délivrés du Jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 Octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les plages de la côte Sud de Bretagne, de Saint-Nazaire à Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 % suivant la classe et le parcours.

2º Billets d'Aller et Retour collectifs de famille, 1^{re}, 2^e et 3^e classes, déli-vrés aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station Balnéaire du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.

a) Saison de printemps : Du Jeudi qui précède la Fête des Rameaux au 15 Juin.

Validité: 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

b) Saison d'été : Du 15 Juin au 1er Octobre. Validité : jusqu'au 5 Novem-

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 % pour la quatrième et 75 % pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Avantages spéciaux au chef de famille. Délivrance aux membres de la famille de cartes d'identité pour voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination de leur billet.

Pour les membres de la famille, au-dessus de 3 personnes, faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

Voyages en Portugal

Il est délivré au départ de Paris-Quai d'Orsay:

1º Des billets simples et aller et retour individuels en 1re, 2e et 3e classes. a) Pour Lisbonne-Rocio, Porto-Campanha, Guarda, Pampilhosa, Entroncamento et Coïmbra, viâ Fuentes d'Onoro-Villarformoso; b) pour Lisbonne-Rocio, Entroncamento, Coïmbra et Porto-Campanha, viâ Madrid-Valencia d'Alcantara; c) pour Porto-Sao Bento, viâ Barca d'Alba.

2º Des billets aller et retour collectifs en 1re, 2e et 3e classes pour Porto-Campanha, Coïmbra, Lisbonne-Rocio vià Fuentes d'Onoro-Villarformoso et Porto-Sao Bento, vià Barca d'Alba.

Durée de validité des billets simples, 9 jours; des billets d'aller et retour individuels, 45 jours et des billets collectifs de famille, 60 jours. Les prix des billets aller et retour

collectifs de famille comportent sur ceux du tarif général une réduction de: 30 0/0 lorsque le billet comporte 3 personnes adultes; 35 0/0 lorsque le billet comporte 4 personnes adultes

3º Des billets aller et retour 1re et 2º classes pour Lisbonne-Rocio et Porto comportant l'emprunt en Portugal du circuit Villarformoso. Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Fregeneda, ou Barca d'Alba, Porto, Lisbonne, Pampilhosa, Fuentes d'Onoro; validité 45 jours, sans faculté de prolongation.

Relations directes entre Paris-Quai d'Orsay et l'Amérique du Sud, vià Bordeaux ou Lisbonne.

Par service combiné entre les Chemins de fer français d'Orléans et du Midi, ceux intéressés d'Espagne et du Portugal et la Compagnie de Navigation Sud-Atlantique.

Billets simples et d'aller et retour 1re classe (chemin de fer et paquebots) entre Paris-Quai d'Orsay et Rio-de-Janeiro, Montevideo et Buenos-

Faculté d'embarquement ou de débarquement à Bordeaux ou à Lisbon-

Durée de validité : (a) des billets simples, 4 mois; (b) des billets d'aller et retour, un an. Faculté de prolongation pour les billets aller et retour.

Enregistrement direct des bagages pour les parcours par fer. Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne et en Portugal, à un

certain nombre de points. La délivrance des billets a lieu exclusivement au bureau des passages de la Compagnie de Navigation Sud-Atlantique, 2, Rue Halévy, à Paris. ou dans les ports de l'Amérique du Sud par les Agents de cette Compa-

Relations directes entre Paris-Quai d'Orsay et les Colonies portugaises de l'Afrique, le Cap et le Natal, viâ

Par service combiné entre les chemins de fer français d'Orléans et du Midi, ceux intéressés d'Espagne et du Portugal et l'Entreprise Nationale de navigation.

Billets simples et d'aller et retour 1re classe (chemin de fer et paquebots) entre Paris-Quai d'Orsay et Sao Thomé, Ambriz, Loanda, Benguella, Mossamédès, Capetown, Mozambique, Quelimane, Lourenco-Marquès et

Durée de validité : (a) des billets simples, 4 mois; (b) des billets d'aller et retour, un an. Faculté de prolongation pour les billets aller et retour. Enregistrement direct des bagages

pour les parcours par fer. Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne et en Portugal, à un certain nombre de points.

Les billets sont délivrés à Paris, à la gare de Paris-Quai d'Orsay ; en Afrique, aux Agences de l'Entreprise Nationale de Navigation.

Billets d'aller et retour collectifs

de famille, en 1re, 2° et 3e classes.

Délivrés aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station du réseau située à 125 kilomètres au moins du point de départ.

1. Toute l'année. — Trois premières personnes, prix de 3 billets aller et retour ordinaires du tarif G. V. nº 2; par personne en plus, réduction de 50 0/0. (Il peut être délivré un coupon spécial au chef de famille qui a la faculté de revenir seul à son point de

Ces billets sont soumis, quant à la validité et aux arrêts en cours de route, aux mêmes conditions que les billets aller et retour ordinaires.

2º Saison de printemps 1. — Du jeu-di qui précède la fête des Rameaux au 15 juin. Validité 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

3º Saison d'été '. — Du 15 juin au 1ºr octobre. Validité jusqu'au 5 no-

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 0/0 pour la quatrième et 75 0/0 pour la cinquième et les suivantes. Arrêts facultatifs à toutes les gares

situées sur l'itinéraire. Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

Délivrance aux membres de la famille au dessus de trois personnes, de coupons individuels permettant d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant le prix d'un

billet militaire. Billets de famille pour voyages empruntant deux ou plusieurs des réseaux de l'Orléans, du Midi, du Nord, de l'Est et du P.-L.-M.

Pendant les périodes des vacances, du jeudi qui précède la fête de Ra-meaux au lundi de Pâques inclus, et du 15 juin au 30 septembre inclus, il est également délivré aux familles composées d'au moins trois personnes payant place entière au départ des gares des réseaux ci-dessus, pour toutes les gares des mêmes réseaux et sous condition qu'il soit effectué un parcours d'au moins 300 kilomètres aller et retour, ou qu'il soit payé pour cette distance, des billets aller et retour de famille à prix réduits, comportant des réductions allant jusqu'à 75 0/0 suivant le nombre des person-

¹ La distance minima de 125 kilomètres est réduite à 60 kilomètres pour les billets à destination d'une station thermale ou bal-

Pèlerinage de Rocamadour

Billets d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot) il est délivré, chaque année, du jeudi qui précède la Fête des Rameaux au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour avec réduction de 40 0/0 en 1re classe, de 35 0/0 en 2me classe et de-30 0/0 en 3me classe sur le double des prix des billets sim-

au départ des gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus. Les billets de pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs à l'exception des trains poste et express; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

Billets d'excursion

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1er Itinéraire : 1re classe : 86 francs - 2º classe : 63 francs, Durée : 30 ours avec faculté de prolongation.

Paris - Orléans - Blois - Amboise - Tours - Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours Langeais — Saumur — Angers — Nantes - Saint-Nazaire - Le Croisic - Guérande et retour à Paris, viâ Bloisou Vendôme.

2º Itinéraire : 1º classe : 54 francs - 2º classe : 41 francs. Durée : 15 jours sans faculté de prolongation.

Paris - Orléans - Blois - Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'an-

Pyrénées et Golfe de Gascogne Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 0/0 en 1re classe et de 20 0/0 en 2e et 3e classe.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec 5 itinéraires différents viâ Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Bayonne,

Hendaye, Biarritz, Pau, Lourdes, Bagnères-de-Bigorre, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1er, 3e, 4e et 5e itinéraires : 4re classe, 164 fr. 50; 2e classe, 423 fr.
— Prix, 2e itinéraire: 4re classe, 463 fr.

50; 2e classe, 122 fr. 50. Cartes d'excursions individuelles et de famille dans le Centre de la France et les Pyrénées, divisés en 7 zones, délivrées au départ de Paris et des principales gares du réseau du 15 juin au 15 septembre pour les zones A, B, C, D et E, et du 1^{er} décembre au 1er mars pour les zones F, G et donnant aux voyageurs le droit de circuler à leur gré dans la zone de libre circulation choisie par eux, validité un mois avec faculté de prolongation.

Pour les cartes de famille, la réduction varie suivant le nombre des personnes de 10 à 50 0/0.

NOTA. - Pour plus amples renseignements consulter le « Livret Guide officiel » de la Compagnie d'Orléans adressé « franco » contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale du chemin de fer d'Orléans, 1, Place Valhubert à Paris, bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

Une Carte Touristique

De la Région Orientale des Pyrénées

La Compagnie d'Orléans rappelle qu'elle a édité, sous forme de depliant, une carte touristique concernant les Pyrénées-Orientales, l'Aube, l'Ariège, le Tarn et la Haute-Garonne.

Ce document, établi de façon très artistique, donne avec la plus grande précision, le relief du sol, les moyens de communication et les localités ou sites les plus intéressants à visiter dans les régions sus visées.

Au verso de la carte, un texte de renseignements accompagné d'illustrations, fournit les indications les plus essentielles sur les itinéraires et es combinaisons de billets à utiliser.

Le dépliant dont il s'agit est adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 80 à l'Administration Centrale, 1, Place Valhubert, à Paris Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste Diplômé-de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'Ecole Dentaire de France DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

et des Ecoles Normales 8. RUE FÉNELON, en face la Halle Consultations de 9 à 6 heures

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

ONÉSIME RECLUS 160 carles 4º en couleurs en 20 livraisons 160 pages de texte avec vignettes sur carton de Luxe couché PRIX: 60! broché. 66! relié. Demander Livraison Spécimen à 3 fr. Dès le 16 Mai 1913. Fr. 70 et 76

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 2 Juin 1913

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES		RENVOI	PRIX PAR 1/2 KILOG. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif.		
na pulparanel	au Marché et à l'Abattoir	1re qualité		2º qualité	3e qualité	
M. Antimore	bolt-glov	II TERRE	29094	D al seems		LI TALL
Bœufs	2.216	AB Inducti		0,85	0,78	0,72
Vaches	1.096	622	. 65	0,80	0,74	0,68
Taureaux	276	mietui l	almost a	0,74	0,70	0,66
Veaux	2.319	2.715	210	1,00	0,95	0,90
Moutons	15.145	13.207	1.269	0,98	0,95	0,90
Porcs	4.299	2.847)	0,62	0,60	0,58

OBSERVATIONS. - Vente un peu plus facile sur les bœufs, moutons et porcs, difficile sur les veaux.

Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et du Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

Confiez tous vos achats

Confiez la préparation de vos ordonnances

GRANDE PHARMACIE

TÉLÉPHONE 42

DE LA CROIX-ROUGE

La plus importante Pharmacie de toute la région

LA MIEUX APPROVISIONNÉE

LA MIEUX ORGANISÉE

VEND LE MEILLEUR MARCHÉ

LABORATOIRE D'ANALYSES ET DE STÉRILISATION

Directeur : Paul GARNAL, O, &, Pharmacien de Ire Classe

Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris Membre du Conseil Départemental d'Hygiène du Lot - Inspecteur des Pharmacies

Aneien Pharmacien Adjoint de l'Assistance Publique de Paris Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) -- CAHORS

La PHOSPHIODE GARNAL

remplace l'Huile de Foie de Morue

POUR LE TRAITEMENT & LA GUÉRISON

Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires Toux opiniâtre, Furoncles etc.

Prix du flacon: 3 fr. 50. — Le litre: 6 fr.

La Phosphiode Garnal et le Corps Médical

ATTESTATION D'UM MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le « plus agréable est, sans contredit, la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile « de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la « rendent indigeste et désagréable à prendre. « Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépura-

« tifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue « associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état « La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les

« engorgements ganglionnaires, fortifie les os. « C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs.

« Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spéci-« fique contre la neurasthénie. « Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatis-

« mes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections « Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, sti-

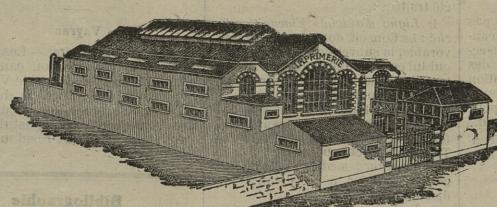
« mule l'appétit, fortifie les bronches. » Docteur ORTEL,

de la Faculté de Médecine de Paris,

2, Boulevard Ornano, Paris.

IMPRIMERIES A. COUESLANT

CAHORS (Lot)



PRESSES

ALENÇON

Installation Moderne

Travaux en tous genres

LIVRAISON RAPIDE. PRIX MODÉRÉS